

ici Lentilly

Temps périscolaires : trouver le bon rythme

Une rentrée sous le signe des changements

Sommaire

Edito du Maire.....	3
Retour en images.....	4
Un œil sur la saison culturelle.....	5
Rythmes scolaires : à chacun son rythme....	6
Urbanisme et environnement.....	8
Complémentaire santé, et maintenant ?....	12
Agenda.....	13
Expressions des groupes municipaux.....	14



Edito

Après les vacances, nous voici prêts à repartir pour une nouvelle année. Je vous souhaite à tous une rentrée heureuse et harmonieuse. Depuis le début du mois d'avril notre équipe est au travail avec une forte volonté de satisfaire les besoins des Lentillois. J'ai souhaité que le programme pour lequel nous avons été élus soit rapidement déployé.

Nous avons pu constater que toute décision ne laisse pas indifférent et j'aimerais tellement avoir les moyens de dire oui à tout. Ce n'est pas possible.

Alors, j'en appelle à la responsabilité de chacun. La bonne gestion de notre commune est essentielle à long terme pour tout le monde.

L'un de nos axes est avant tout d'assainir les finances pour entreprendre en cohérence, et nous évoquerons largement le sujet lors de la réunion publique programmée vendredi 10 octobre au cours de laquelle le cabinet expert mandaté pour effectuer un audit des finances présentera les résultats de son travail.

Stopper une dépense de 590 000 € pour la construction d'un vestiaire sportif nous donne la possibilité d'investir autrement :

- Par la création d'un parking à côté du nouveau bâtiment périscolaire.
- Par le réaménagement du Centre d'Animation qui, faute de travaux de sécurité devait être fermé

La dette explose au niveau de l'état, la dette explose dans beaucoup de communes et de communautés de communes. Nous devons être réactifs et faire face à une situation qui, nous le savons, sera toujours plus difficile à gérer. Avec mon équipe nous avons donc la ferme intention de continuer à être vigilants. Nous comprenons celles et ceux qui peuvent subir certaines décisions, mais nous restons persuadés que cela sera bénéfique pour la commune.

Nous avons été élus sur un programme qui annonçait les objectifs, merci à tous de soutenir cette philosophie.



Nicole Vagnier
Maire de Lentilly

Vous avez entre vos mains le nouveau bulletin municipal de Lentilly qui paraîtra quatre fois par an (un par saison).

Cet espace est le vôtre, le service communication est à votre écoute par mail à l'adresse :

mission.communication
@mairie-lentilly.fr

“La municipalité vous donne rendez-vous

vendredi 10 octobre à 20h30
au Centre d'Animation
pour une réunion publique
avec notamment
le rendu de l'audit financier
de la commune,
venez nombreux !”

EMPLACEMENT
PUBLICITAIRE

Restez informés en toutes circonstances en vous inscrivant à la newsletter sur : www.mairie-lentilly.fr/votre-ville

Bulletin municipal d'informations de Lentilly : Automne 2014 - Directeur de la publication : Nicole Vagnier
Rédaction : Jean-Louis Bancel, Clément Giroud - Coordination : Clément Giroud
Mise en page et publicités : CGEO - Impression : Imprimerie Roland Lentilly - Diffusion gratuite à 2 300 exemplaires
Crédit photo : Service Communication, Christian Mens - Prochaine parution : décembre 2014
Un grand merci aux annonceurs

Retour en images

Fête de la musique :

Le 21 juin, des centaines d'amateurs de musique se sont retrouvés au centre du village pour écouter les nombreux groupes. Associations, chorale, amateurs passionnés, se sont relayés pour faire vibrer les murs du village.



En seconde partie de soirée, Ralf Hartmann, participant de The Voice 2013 a régalé les oreilles du public avec son répertoire rock. Une belle soirée printanière !



Vogue :

Le week-end du 18 au 21 juillet avait lieu la vogue de Lentilly, avec au programme de nombreuses nouveautés : une plancha organisée par et avec les commerçants et la municipalité, un beau feu d'artifice musical et un grand bal populaire très apprécié. Près de 300 convives ont participé au repas ! Le charme des fêtes de village d'antan était présent au cours de cette belle soirée chaleureuse. Dès à présent réservez votre week-end du 17 au 20 juillet 2015 pour la 2ème édition de Lentilly en Fête.



Forum des associations :

Le traditionnel rendez-vous de rentrée pour les Lentillois. Une date incontournable pour les associations. Choisir son activité pour l'année ou bien s'engager dans l'associatif, le forum des associations a fait salle comble comme à son habitude.

Mercredis découverte du Pays de L'Arbresle :

Un succès bien mérité pour ces sorties tantôt culturelles, tantôt nature, organisées par l'office de tourisme du Pays de L'Arbresle.

Le Tour de France à Lentilly :

Les 200 cyclistes ont traversé la commune du nord au sud, depuis Lozanne et en direction de Pollionnay. A l'arrivée à Saint Etienne, c'est le norvégien Alexander Kristoff qui gagnait l'étape. Une belle fête populaire le long de nos routes !



Culture

Que le spectacle commence !

Le 5 septembre dernier avait lieu la présentation de la nouvelle saison culturelle de la commune. Baptisée « Lentilly Culture(s) », l'accent était mis sur la diversité des thèmes, des genres et des publics. Un succès pour cette soirée à la Passerelle. Animée par Franck Adrien, comédien de talent, les artistes ont offert des extraits de leur spectacle devant un public conquis. De quoi augurer un bien beau début de saison... Culturelle !

Le programme vous a été distribué début septembre, vous pouvez vous le procurer en Mairie, dans les commerces ou à la Passerelle. Vous pouvez aussi le consulter et visionner des extraits des spectacles sur le site de la Mairie à l'adresse : www.mairie-lentilly.fr/la-passerelle



Vie scolaire

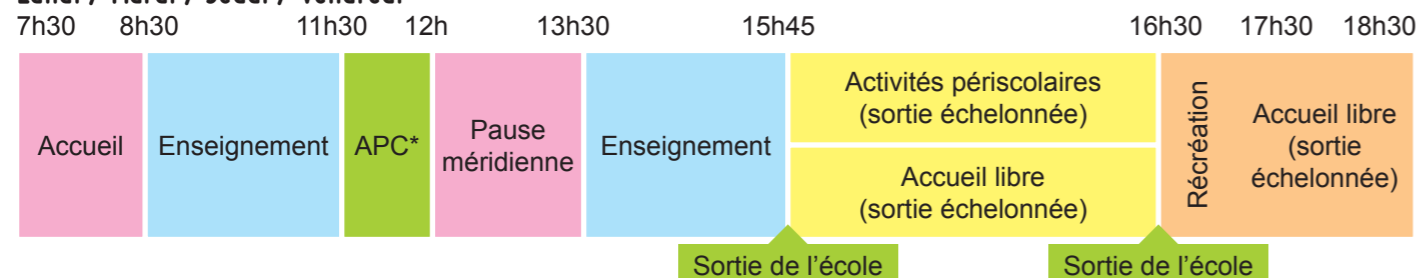


Trouver son rythme

La nouvelle année scolaire 2014 – 2015 a débuté dans les écoles de Lentilly. C'est une rentrée un peu différente des autres qui a eu lieu en raison de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. L'organisation de l'emploi du temps a été adoptée suite à la consultation de tous les partenaires engagés dans ce projet. Ce mois de septembre est avant tout un mois d'adaptation pour tous : enfants, parents et personnel scolaire et périscolaire. Voici à quoi ressemblent désormais les journées des élèves des écoles publiques la Clé Verte et le Pré Berger.

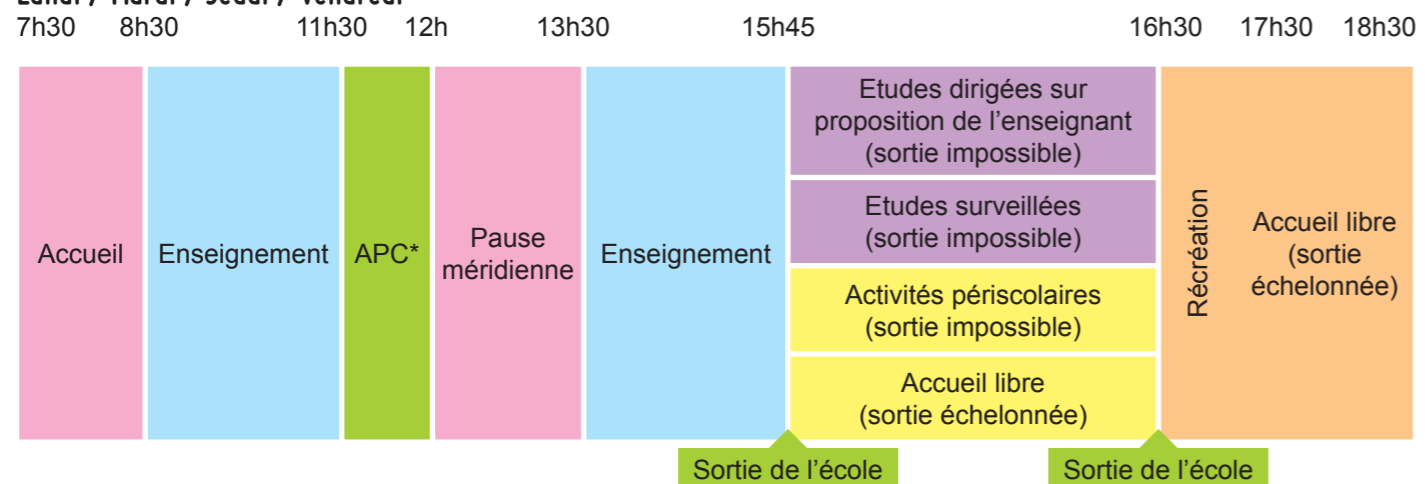
Ecole maternelle la Clé Verte :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi



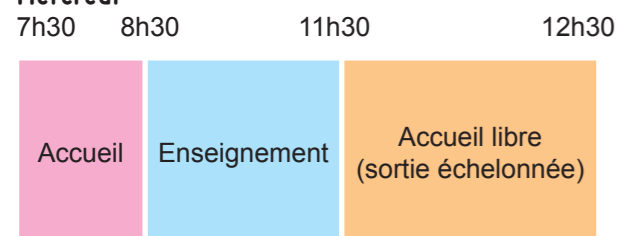
Ecole élémentaire Le Pré Berger :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi



Les deux écoles

Mercredi



* APC : Aide Pédagogique Complémentaire



Activités périscolaires

La municipalité a conservé le personnel déjà en place pour les activités périscolaires existantes et reconduites (parmi elles l'informatique, les contes, les études surveillées, l'initiation à l'environnement et les jeux libres).

Afin d'offrir aux enfants un panel d'activités plus large et de répondre aux besoins légaux d'encadrement (1 encadrant pour 14 élèves en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire), de nouveaux animateurs ont été recrutés. Les enfants ont donc la possibilité de découvrir ou d'approfondir :

- le jeu d'échecs
- les percussions
- l'art plastique
- les sports collectifs
- la danse
- les activités manuelles
- la création de jeux de société.

Ces activités proposées par la commune durant les temps périscolaires ont été sélectionnées pour offrir un choix intéressant et épanouissant pour les enfants tant du point de vue culturel que créatif ou sportif.



Du nouveau matériel technologique dans les écoles

Grâce à un budget maîtrisé et utilisé à bon escient, la commune a pu faire l'acquisition pour cette nouvelle rentrée de nouveau matériel technologique. Les élèves ont fait leur rentrée cette année avec de nouveaux T.B.I. (Tableaux Blancs Interactifs) et ordinateurs. Ces investissements permettent à chaque élève de profiter de conditions d'apprentissage plus confortables.

Urbanisme et environnement

Le point Urbanisme ... avec Jean Gondard

Ici Lentilly vous propose de faire un point dans chacun de ses numéros sur les projets de la commune : travaux, programmes immobiliers, voirie,... Autant d'informations incontournables.

Quoi de neuf en termes d'urbanisme à Lentilly ?

J.G : Beaucoup de choses, tout d'abord concernant le bâtiment du centre d'animation. La commission sécurité incendie avait demandé sa fermeture car l'armoire électrique était dangereuse ainsi que la commande du chauffage... Il est dommage qu'un entretien régulier n'ait pas été fait les années précédentes. Aujourd'hui, l'armoire électrique a été changée, et nous avons contacté un bureau d'études en vue de réaliser des travaux complets (isolation, toiture, portes et vitres...). Nous avons ainsi pu éviter la fermeture du Centre d'Animation. Le coût de remise aux normes sera élevé.

Y a-t-il d'autres bâtiments qui posent problème ?

J.G : Effectivement, pour exemple, la consommation électrique de l'école élémentaire le Pré Berger est énorme (environ 10 000 € par mois en période hivernale). Des travaux d'isolation et de changement des ouvrants doivent être effectués avant le remplacement de la chaudière. Mais là aussi cela entraîne des dépenses...

Y a-t-il des projets pour la voirie ?

J.G : Le carrefour du Poirier est dangereux, les accidents y sont nombreux, c'est pourquoi nous travaillons à son aménagement avec la Maison du Rhône.

Et pour le chemin de Coquy ?

J.G : Des travaux de voirie auront lieu pour aménager le chemin desservant les immeubles des Jardins de Lentilly. Avant de faire ces travaux, nous avons demandé que tous les réseaux soient enterrés afin de ne plus voir ces « toiles d'araignées aériennes ». Un devis du SYDER se base sur un investissement de 250 000 € payable en 20 ans.

Vous avez entériné au dernier conseil, la révision du PLU, quelle est la prochaine étape ?

J.G : Le dossier suit son cours. Nous souhaitons, par cette révision, redonner une cohérence au développement de notre commune pour, entre autres, éviter ce qui s'est passé jusqu'à maintenant : des barres de béton amassées. Les logements

sociaux peuvent et doivent être harmonieux et se fondre dans l'esprit village lentillois. Un cabinet est en train d'être choisi et nous organiserons prochainement des réunions de concertation et d'information où chaque Lentillois sera convié.

Un mot sur la maison de santé ?

J.G : Le dossier suit son cours, la prochaine étape étant l'acquisition du terrain par la SEMCODA.



Centre d'Animation



Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

Consultation du public

En application de la directive européenne 2002/49/CE, un projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) a été réalisé à Lentilly par les services de la mairie.

Ce document a pour objectif de définir les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement. Après la publication des cartes du bruit sur le site de la mairie le vendredi 4 juillet 2014, une consultation du public est effectuée avec mise à disposition du projet de PPBE pendant 2 mois, tel que le prévoit l'article R572-9 du code de l'environnement.

Consultation et observations sur place

Le PPBE est mis à disposition du public du 1er octobre 2014 au 30 novembre 2014 inclus à l'accueil de la mairie où un registre est mis à disposition du public pour d'éventuelles observations. Les horaires d'ouvertures de la mairie sont les suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00

Samedi : de 9h00 à 11h30

Consultation et observations par voie électronique

Dès le 1er octobre 2014, il sera également possible de consulter ce projet sur le site internet de la mairie rubrique « Cadre de vie » et de faire vos observations par voie électronique en remplissant le formulaire à télécharger. Une fois le formulaire rempli, vous pouvez le renvoyer en pièce jointe par courriel en suivant les instructions indiquées sur le site de la mairie.

Observations par courrier

Vos observations peuvent également être adressées par écrit sur papier libre, à l'attention de : Madame Le Maire - 15 rue de la Mairie - 69210 Lentilly.

L'ensemble des observations émises par courrier ou par voie électronique seront annexées au registre. A l'issue de la procédure de consultation du public, une note, exposant les résultats de la consultation et la suite qui leur sera donnée, sera intégrée au PPBE. Celui-ci sera approuvé en Conseil Municipal puis publié sur le site internet de la mairie et consultable en mairie.

Contacts : Jean Gondard, Adjoint aux travaux et à l'urbanisme : 04 74 72 16 22

Audrey Girault, chargée de mission environnement : 04 74 01 70 49

Urbanisme et environnement

Journée de l'Arbre : laissez votre empreinte en parrainant un arbre !

Au cœur de notre démarche d'amélioration du cadre de vie, la commune souhaite développer la plantation d'arbres de qualité à Lentilly. Chaque année au cours du mois de novembre, la commune organisera la journée de l'arbre. Pour 2014, cette journée aura lieu samedi 22 novembre.

Un événement a marqué votre vie durant cette année ? Nous vous proposons d'associer votre souvenir à un arbre planté pendant cette journée. Une plaque gravée au nom de la famille pourra être posée à son pied.

Trois ordres de prix seront proposés : Environ 50€, 100€ ou 150€, montant que la mairie doublera de son côté afin de permettre la plantation d'arbres déjà bien développés. La circonférence des troncs sera d'environ 16/18, 18/20 ou 20/25 cm pour les gros sujets, suivant l'essence et le prix choisi.

Ces plantations viendront agrémenter des lieux publics de détente ou remplacer certains arbres malades le cas échéant. Une dizaine d'espaces publics ont été choisis pour cette année. Ce projet vous intéresse ? Un coupon réponse est disponible ci-dessous. Le service Environnement de la Mairie communiquera plus précisément sur l'évolution du projet en fonction des retours (prix exacts, lieux des plantations ...).

Une dizaine d'essences d'arbres ont été sélectionnées afin de respecter une diversité et un entretien facilité.



Magnolia
gallisonensis



Lagerstroemia



Koelreutia



Hêtre pourpre



Frêne



Chêne
(variété à définir)



Poirier de Chine



Catalpa



Albizia



Gingko Biloba

Coupon réponse (à retourner en mairie ou à compléter sur le site www.mairie-lentilly.fr/votre-ville avant le 25 octobre)

Je suis intéressé (e) par ce projet de Journée de l'Arbre

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel : Mail :

Montant éventuel de ma participation (environ) : 50€ 100€ 150€

Associations

Le jumelage Lentilly-Malterdingen a 20 ans

Cet anniversaire sera fêté à Lentilly le weekend du 3 au 5 octobre 2014. Depuis quelques mois les comités de jumelage et les municipalités de Lentilly et de Malterdingen préparent activement cette rencontre. Nous attendons la visite d'une délégation allemande d'une centaine de personnes, dont le groupe des jeunes de la musique et la quasi-totalité du conseil municipal. Le programme de la rencontre a été fixé dans les grandes lignes. Le samedi 4 octobre à 20h30 les musiciens de Malterdingen, l'Espérance Lentilloise, la chorale Méli-Melody donneront un concert à la salle des sports Daniel Rebillard. Dimanche 5 octobre, à partir de 11h00, le marché sera animé par des musiciens. La cérémonie des 20 ans commencera à 11h30 et se clôturera par un apéritif public dans le Parc de la Maison des Associations.

Réservez dès maintenant votre weekend !

Nos amis allemands nous invitent à fêter ce 20ème anniversaire à Malterdingen le 1er weekend de septembre 2015 lors de la fête du vin de leur commune. Des informations plus détaillées vous seront communiquées prochainement. Contact : M. Haug : 04 74 01 71 52.



Cérémonie des 10 ans du jumelage en 2004 à Lentilly

Nouveau à l'Amicale Laïque !

Cette rentrée voit l'apparition d'un cours pour adultes et ados (nés en 1997, 1998, et 1999).

La section judo de l'AL propose une séance **d'entretien physique et d'initiation à des techniques d'art martiaux** le mardi de 19h à 20h15 : self défense, taïso, jujitsu, judo...

Si vous êtes intéressé(e)s par un moment convivial, que vous souhaitez vous détendre, entretenir ou renforcer votre forme physique et découvrir une nouvelle activité, merci de prendre contact par téléphone et de diffuser l'information autour de vous.

Valérie Meyssonnier :
09 81 96 67 64



Malterdingen

Brèves d'ici

Economie

La municipalité enclenchera prochainement le projet « Emplois locaux ». Environ 90% des emplois à Lentilly sont pourvus par des personnes extérieures au village. La municipalité souhaite favoriser le rapprochement des personnes à la recherche d'un emploi et les entreprises locales. Des informations seront disponibles en mairie ou sur le site www.mairie-lentilly.fr

Sport

Courts de tennis : les travaux avancent !

La couverture des courts 5 et 6 est lancée. Ont également été rénovés les courts 1 et 2 et le mur d'entraînement qui est devenu un court à part entière pour les entraînements. L'investissement s'élève à 250 000 €. Le club de tennis TCLF participe à hauteur de 25 000 € auxquels viendront s'ajouter une subvention de la Fédération Française de Tennis de 6 000 €.



Solidarité

Rapprocher les générations

La municipalité souhaite le rapprochement entre tous les Lentillois : jeunes, moins jeunes et anciens. Pour cela, les commissions « social » et « cadre de vie » vont travailler sur un projet de « Bourse Jeunes » qui consistera à offrir aux jeunes volontaires une aide au financement de leur permis de conduire ou de leurs études, moyennant des heures de tâches à réaliser auprès de personnes âgées pendant l'année. Quelques travaux de nettoyage, des courses à faire, de la lecture, une promenade ... Un tout petit geste peut avoir des effets immenses !

Solidarité et cadre de vie

Complémentaire santé

Suite à la première enquête concernant la négociation d'une complémentaire santé pour les Lentillois à prix intéressant, vous avez été très nombreux à nous rendre réponse. Au total, pas moins de 150 bulletins ! Pour une très large majorité, vous étiez très intéressés par le projet. La plupart des personnes intéressées sont des retraités payant leur complémentaire au prix fort.

Et maintenant ?

La commune a sollicité plusieurs courtiers en assurances afin de faire une synthèse précise de ces résultats et de dresser un état des lieux de la demande. Plus le fichier d'assurés est important, plus les propositions des complémentaires seront intéressantes. Une réunion publique sera organisée avant la fin de l'année pour présenter les offres proposées par les complémentaires. La date vous sera communiquée dans les meilleurs délais.

Cette forte mobilisation montre que ce projet répondait à une réelle attente des habitants.



Le grand questionnaire

Avant la fin de l'année, un questionnaire portant sur de nombreuses thématiques sera adressé à tous les Lentillois. Cette enquête permettra de mettre en œuvre un programme de développement municipal cohérent avec les attentes des Lentillois.

Agenda

Octobre

Samedi 4 et dimanche 5 :

Célébration des 20 ans du jumelage Lentilly-Malterdingen : concerts, fêtes

Vendredi 10 :

Projection des Ailes du Désir de Wim Wenders par le Ciné-club la Bobine Magique. A 20h30 à la Passerelle

Vendredi 10 :

Réunion publique et rendu de l'audit financier communal. A 20h30 au Centre d'Animation

Samedi 11 :

Saison Culturelle «Je vous salue Molière» par les Acrobates Scéniques. A 20h30 à la Passerelle

Dimanche 19 :

Visite de l'opéra de Lyon avec l'association Vibratos

Dimanche 19 :

Opéra Le vaisseau fantôme avec l'association Vibratos à l'opéra de Lyon

Samedi 25 :

Belote du Club de l'Amitié au Centre d'Animation



Une Lentilloise en lice pour le concours Miss Pays du Lyonnais !

Fanny Léonard, jeune Lentilloise de 20 ans, participera samedi 18 octobre prochain à l'élection de Miss Pays du Lyonnais à Sérézin-du-Rhône. Nous lui souhaitons bonne chance !

Novembre

Vendredi 7 :

Projection de L'odeur de la papaye verte de Tran Anh Hung par le Ciné-club la Bobine Magique. A 20h30 à la Passerelle

Dimanche 9 :

Vide greniers des Petits Lutins au Centre d'Animation

Samedi 15 :

Contes à la médiathèque par Olivier Ponsot. A 17h00 à la médiathèque.

Samedi 15 :

Saison Culturelle : Contes par Olivier Ponsot. A 20h30 à la Passerelle

Dimanche 16 :

Bourse aux jouets par le Comité des Fêtes au Centre d'Animation

Samedi 22 :

Journée de l'Arbre

Dimanche 23 :

Loto du Club de l'Amitié au Centre d'Animation

Vendredi 28 :

Conversation avec mon fantôme spectacle gratuit. A 20h30 à la médiathèque

Dimanche 30 :

Concert de Méli-Mélody à la Bourse du Travail (Lyon)

Décembre

Jeudi 4 :

Repas des aînés au Centre d'Animation

Samedi 13 :

Grand jusqu'au ciel spectacle de conte par Laurence Berthelon. A 17h00 à la médiathèque

Samedi 13 :

Saison Culturelle : Récital par l'Orchestre Symphonique de Lyon. A 20h30 à la Passerelle

Samedi 13 :

Concert de Méli-Mélody au profit de Kouila. Au Centre d'Animation

Dimanche 14 :

Goûter de Noël organisé par la commune pour les enfants de Lentilly

Samedi 20 et dimanche 21 :

Courts métrages en folie par le Ciné Club La Bobine Magique à la Passerelle

Bienvenue à :

M^{me} Bruyneel
kinésithérapeute
(19 rue du Joly)
07 81 98 04 55

M^{me} Barrier
Optique Lentilly
(14 place de l'église)
09 81 95 70 58

M^{me} Hulot
Massage
(7 place de l'Eglise)
06 35 44 44 44

Expressions des groupes municipaux

Expression de la liste majoritaire

Il n'y a pas de vents favorables à celui qui ne connaît son port d'arrivée. Suivre un cap n'est pas chose aisée. Nous le constatons tous les jours. Le programme pour lequel la nouvelle équipe municipale a été élue provoque des réactions très tranchées. Ceux qui sont complètement contre et ceux qui sont absolument pour.

Il est bien évident que nous aurions voulu satisfaire tout le monde. Mais cela est impossible. Notre cap est avant tout l'assainissement des finances, dans une logique

d'investissement cohérent.

Les économies que nous avons déjà réalisées grâce à quelques décisions ont déjà été largement approuvées. La seule « bien pensance » est insuffisante. Tous les projets ont un coût et sans vouloir tout rentabiliser, il est important de trouver l'équilibre. C'est grâce à ce principe de juste investissement que les administrés seront gagnants dans la durée.

La municipalité présente toutes ses condoléances à la famille de Gabriel Bringuier, maire de Lentilly entre 1977 et 1995. Chaque Lentillois a pu apprécier la disponibilité et l'écoute dont était capable cet élu. Son sens de la gestion communale en « bon père de famille » a permis à notre commune de devenir si accueillante.

La commune tient également à rendre hommage à cette figure emblématique de la commune qui a participé activement à son développement.

Expression de la liste minoritaire

En ce début d'année scolaire, nous vous souhaitons une excellente rentrée.

Que l'on soit pour ou contre, les nouveaux rythmes scolaires sont en application et concernent plus de 470 enfants. Leurs parents ont exprimé leur mécontentement et leur incompréhension face à l'augmentation importante des tarifs d'accueil périscolaire. Ils n'ont pour autant pas été écoutés.

Nous demandons à Mme Le Maire de respecter ses engagements de campagne. Loin des idéologies politiques, cette évolution doit avoir comme seul objectif le bien-être des enfants et la volonté de réussir sa mise en place en concertation avec les parents et toutes les associations.

Etre Maire de tous les Lentillois, ce n'est pas décider seule ce qui faut leur imposer. C'est assumer la responsabilité de répondre aux besoins du plus grand nombre, dans l'intérêt général, avec le dialogue, la transparence nécessaires à la vie démocratique.

Les élus d'Avec Vous Pour Lentilly restent à votre écoute et vigilants pour vous informer et construire l'avenir de notre commune, ensemble, loin des intérêts individuels.

Notre seul parti, c'est Lentilly.

Retrouvez-nous :

Dans les publications et sur le blog citoyen de Lentilly : www.lentilly-citoyen.fr,

Chaque mois, lors des points rencontre à la Maison des Associations,

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail avecvouspourlentilly@gmail.com

Les 7 élus d'Avec Vous Pour Lentilly : Nathalie Sorin, Philippe Grimonet, Catherine Dabrowski, Frédéric Gennerat, Virginie Chaverot, Hervé Chavot, Muriel Das Neves

EMPLACEMENT
PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
PUBLICITAIRE